



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 20 avril 2021

Délibération n°34-2021 : IUT de Lorient – Évolution de la mention « Maîtrise de l'énergie, de l'électricité, développement durable » à la rentrée universitaire 2021/2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2017 portant sur l'accréditation de l'établissement
Vu le Cadre National des Formations, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE A L'UNANIMITE des suffrages exprimés l'ouverture d'un parcours « gestionnaire des énergies, énergies nouvelles, hydrogène » dans la mention de licence professionnelle « Maîtrise de l'énergie, de l'électricité, développement durable » ME2D2, orienté énergies renouvelables, et en particulier H2 à la rentrée universitaire 2021-2022 en remplacement du parcours existant à l'IUT Lorient en 2020/2021.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 21
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Dossier de création du parcours
Modalités de contrôle des connaissances du parcours